

## COMITE DIRECTEUR

24 et 25 mars 2012

---

**Présents :** Adrien ARJONA, Gilbert AUBRY, Jacques BELLET, Vincent BLANCHET, Jean-Pierre BOLLE, Françoise BOUVIER, Mathilde BOUVIER, Josette CASTEX, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, Cécile FILLON, Jean-Louis LLOUQUET, Philippe NICOLINO, Michel PAVON.

**Excusés :** Hayatte AKODAD, Pascale AMIOT, Yves BLEIN, Michael BRUEL, Pascal DERUELLE, Louis FABRE, Luc HERPIN, Henri LUBRANO

**Invités :** Alain CERAULO, Johanne GRATIOT, Muriel LEFEBVRE, Sylvain PREHU, Carine VARLEZ

\*\*\*\*\*

### ➔ **Information et communication de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier**

Françoise BOUVIER ouvre la séance le samedi 24 mars à 14h en souhaitant la bienvenue à Camille DOMBRET, Responsable de la communication au sein de la FLL et précise que cette dernière s'occupe également de la vie associative. Elle l'a remercie de sa présence. Puis elle accueille ensuite Johanne GRATIOT stagiaire DEUST à l'UNSL, depuis décembre 2011.

La Présidente excuse Luc HERPIN, Pascale AMIOT, Yves BLEIN, Michael BRUEL, Pascal DERUELLE, Henri LUBRANO, Thomas URBAN et Franck CHOVELON retenus par d'autres obligations.

Françoise BOUVIER informe les membres du Comité Directeur de la signature, comme évoqué lors du dernier Comité Directeur, de la convention nous liant officiellement avec le PRN SEMC. Ce Pôle est maintenant également chargé par le Ministère du suivi des nouvelles pratiques.

La Présidente fait ensuite le compte rendu du rendez qu'elle a eu, en compagnie de Philippe NICOLINO, avec Yves BLEIN. Suite à ce rendez vous, l'UNSL a été conviée à faire une présentation de ses activités, notamment le projet Seniors, lors du prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le 31 mars prochain.

Philippe NICOLINO fait un point sur le suivi des dossiers concernant l'Administration Pénitentiaire. La signature d'une nouvelle convention est en cours. En ce qui concerne le groupe de travail sur le thème des prisons, le memento est en phase de finalisation et la prochaine réunion est prévue le mardi 27 mars dans nos locaux.

Adrien ARJONA, représentant la Présidente, a assisté à l'Assemblée Générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitrale multisports). Il relate le déroulement de celle-ci. Vincent BLANCHET complète les informations d'Adrien sur le rôle de cette association et son implication dans les statuts de l'arbitre.

### ➔ Structuration territoriale / Vie associative (Intervention de Camille DOMBRET)

Camille DOMBRET débute son intervention en remerciant les participants de leur accueil, puis elle présente les actions menées et les projets engagés pour moderniser la vie associative.

Elle insiste sur le fait que tout est à l'état de projet actuellement et souhaite que l'ensemble des participants puisse apporter d'éventuelles observations personnelles suite à sa présentation.

Elle attire l'attention des participants sur la problématique liée à la pratique sportive (notamment le fait qu'il y ait peu de licences sportives prises par rapport au nombre réel de participants) et demande aux participants de réagir sur cette question.

Une discussion collégiale s'engage alors et Carine VARLEZ prend la parole et donne son avis sur ce sujet. Pour elle, le souci principal est qu'un club déjà affilié à une autre fédération ne ressent pas le besoin de prendre une licence Léo Lagrange sinon cela met en place une double licence. Jacques BELLET appuie le propos de Carine VARLEZ via son expérience avec le club de Narbonne.

Philippe NICOLINO apporte des précisions notamment en ce qui concerne les petits clubs

La Présidente revient sur les chiffres et notamment la différence entre le nombre d'associations qui pratiquent le sport et le nombre réel de licenciés. Par exemple, certains gros clubs, notamment dans le Nord, qui pratiquent des activités sportives (informations via la presse) et qui n'ont pas ou peu de licenciés sportifs. Ce qui rend difficile la comptabilisation des licenciés.

Philippe NICOLINO, appuyé par Vincent BLANCHET, intervient alors sur la question de saisonnalité de la licence.

Jean-Pierre BOLLE prend la parole et remercie Camille pour le travail effectué qui permet une bonne lisibilité des difficultés du système actuel. Il fait ensuite diverses observations concernant notamment la double licence, le certificat médical, le prix de la carte, le suivi administratif du listing des licenciés.

Après ces diverses interventions, Camille DOMBRET présente alors les solutions envisagées :

- progiciel en ligne avec suivi des adhérents au niveau local, régional et national,
- nouvelles formules d'adhésion.

Françoise BOUVIER propose que les membres du Comité Directeur puissent étudier en détail ce document de présentation et donner leur avis à Camille DOMBRET avant le 31 mars. Ces observations devront porter principalement sur les nouvelles formules d'adhésions, le principe du progiciel étant acté par l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Camille DOMBRET commente ensuite les propositions de modernisation du dispositif d'animation du réseau associatif, et notamment des outils de communication créés ou en cours d'élaboration. Elle présente ensuite le calendrier de travail et ses dates clés : 2 Juin Assemblée Générale de l'UNSL, 30 Juin Conseil fédéral de la FLL

### ➔ **Calendrier sportif et statutaire**

Françoise BOUVIER fait un point sur le calendrier et demande aux membres du Comité Directeur d'y apporter les informations et modifications nécessaires.

### ➔ **Ressources humaines**

La Présidente informe les membres du Comité Directeur que le poste de secrétariat à l'heure actuelle à mi-temps passera sur un 80 % pour la rentrée de septembre.

Elle présente ensuite Johanne GRATIOT, stagiaire au sein de l'UNSL jusqu'à fin juin 2012. Sylvain PREHU est le tuteur de Johanne et fait un point sur le contenu de son stage et ses missions, notamment la participation aux activités sur la région Rhône Alpes Auvergne et l'organisation des raids.

Elle présente l'activité de Sandrine BOT qui rejoint l'équipe de l'UNSL et est missionnée sur le projet Seniors et la Convention Professionnelle.

Concernant Sébastien GUIRONNET une demande de congés sans solde pour raison familiale est en attente. Au niveau de la convention collective cela ne pose pas de problème.

### ➔ **Suivi appel à projet Seniors**

Sylvain PREHU chargé du dossier fait un point sur l'avancement du projet avant de passer la parole aux représentants des comités locaux présents.

Les relations partenariales sont en train de se mettre en place suite aux sites validés lors du comité de pilotage national.

La séance est interrompue à 18h et reprend le dimanche 25 mars à 9h.

### ➔ **Arrêt des comptes**

Luc HERPIN étant excusé, Sylvain PREHU commente les comptes tels qu'ils ont été remis en séance, sur la base du rapport financier.

Il ressort de l'exercice clos au 31 décembre 2012 un bénéfice net de 17 972 €.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau.

Alain CERAULO, Commissaire aux Comptes prend la parole suite à l'intervention de Sylvain PREHU. Ils interviennent tous les deux sur le sujet du Fonds de Mutualisation et de Solidarité mis en place au niveau de la FLL et informent du fonctionnement de celui-ci.

Une discussion est engagée sur certains éléments constitutifs des comptes et quelques modifications sont apportées à la rédaction du rapport financier.

Alain CERAULO, Commissaire aux Comptes, informe que si les comptes sont arrêtés en l'état, ils seront certifiés conformes et sincères sans difficultés.

La Présidente remercie le Trésorier, Sylvain PREHU et le Commissaire aux Comptes pour leur travail.

Au vu de l'ensemble de ces éléments et des observations faites lors de la réunion, le Comité Directeur décide à l'unanimité d'arrêter les comptes clos au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés.

### ➔ **Communication**

Philippe NICOLINO présente au Comité Directeur un projet de « relookage » du site de l'UNSL. Ce site devra être alimenté très régulièrement afin de coller au plus près à la réalité et à l'actualité (calendrier des manifestations, photos, vidéos ...).

La Présidente met en avant le fait que ce dossier sera traité dans des délais très rapides par le service Communication et qu'elle compte sur la collaboration de tous les membres du Comité Directeur pour faire vivre ce site.

### ➔ **Assemblée Générale Ordinaire**

Françoise BOUVIER rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire se déroulera le samedi 2 juin dans nos locaux.

A ce jour, plusieurs questions se posent sur les décisions à prendre lors de cette Assemblée Générale, décisions qui auront un impact direct sur l'Assemblée Générale Elective prévue fin 2012.

#### 1) La première question évoquée est celle du nombre d'administrateurs du Comité Directeur

Actuellement, il y a 25 membres mais certains ne sont jamais présents et ne s'excusent pas. La Présidente se demande donc si on ne peut pas envisager une réduction à 20 administrateurs au lieu de 25 afin d'être plus efficace. Elle fait donc un tour de table afin de recueillir l'avis des membres.

#### 2) La deuxième question évoquée concerne une modification de l'Assemblée Générale qui deviendrait une Assemblée Générale des régions et non plus des clubs comme actuellement

Une discussion s'engage sur cette question.

Intervention de Jacques BELLET et de Michel PAVON sur ce sujet. Il serait effectivement intéressant d'avoir une représentation régionale mais la difficulté serait de représenter réellement la région (1 personne une voix, ou un nombre de voix proportionnel aux nombres de licences de la région ?) et de faire remonter ces informations au niveau clubs puis de la région.

Jean-Pierre BOLLE n'est pas favorable à ce principe et ne voit pas ce que ça amènerait de plus par rapport à sa région.

Josette CASTEX souligne le fait qu'il faut que la région fonctionne bien et elle préfère garder le système par clubs.

Philippe NICOLINO propose que l'on continue à être une Assemblée Générale des clubs sans quorum mais que soit rajoutée une représentation officielle des régions voire des activités et des individuels.

Après l'intervention de Philippe NICOLINO, Adrien ARJONA donne son avis et ne souhaite pas que l'on passe au système régional tant que les Comités Régionaux n'ont pas une existence réelle. Cécile FILLON est du même avis.

Jean-Louis Llouquet souhaite que la représentation à l'Assemblée Générale soit au niveau régional de façon à appuyer le rôle des régions. Mathilde BOUVIER est tout à fait d'accord avec cette proposition qui correspondrait mieux au schéma de fonctionnement d'une fédération.

Jean-Jacques DAWIDOWICZ intervient en commentant cette proposition et souligne lui aussi le peu d'influence concret des régions. Il pense donc que cela serait compliqué à mettre en place.

Vincent BLANCHET relate son expérience au niveau du changement des statuts qui sur le papier est possible mais plus difficile à mettre en place dans la réalité. D'autant plus qu'à ce jour, il y a peu de structures régionales actives. Il serait favorable à la solution proposée par Philippe NICOLINO de créer différents collèges de clubs et de représentants régionaux. Cela forcerait la structuration territoriale mais est ce vraiment réalisable ?

Philippe NICOLINO résume les différents points de vue et indique qu'il faudra donc réaliser une simulation qui devra prévoir le cas où les URSLL existent et fonctionnent et ceux où elles n'existent pas ou sont inactives. Dans le cas de régions non structurées, il semble nécessaire de maintenir le système actuel de représentation directe des clubs.

Carine VARLEZ intervient sur ce sujet. Pour elle au vu de notre image de marque, notre identité (éducation populaire, vie associative), elle pense que la création des régions seront très bien perçues auprès des instances et partenaires. Cela permettrait donc de répondre au problème réel de la structuration territoriale.

Françoise BOUVIER recentre le débat et insiste sur le fait qu'elle souhaite que ces propositions soient soumises à la décision des membres du Comité Directeur.

Par conséquent des propositions concernant ces deux points de modification de statuts seront faites lors de la prochaine Assemblée Générale.

### ➔ Questions diverses

Vincent BLANCHET intervient sur un courrier reçu concernant le challenge de pétanque 2011. Il fait état de la situation actuelle et une réponse sera faite par la Présidente et Philippe NICOLINO. Françoise BOUVIER et Vincent BLANCHET feront le déplacement à Toulouse pour rencontrer les signataires.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance à 13h.